

Procédures pour les parents d'enfant entrant en petite section  
ou nouvel arrivant sur la commune  
Rentrée scolaire 2026-2027

### **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Dates : du 19 janvier au 19 avril 2026

**Etape 1 :** Envoyer à la mairie de Béligneux par mail à [service.scolaire@ville-beligneux.fr](mailto:service.scolaire@ville-beligneux.fr) :

- Fiche de renseignements ;
- Livret de famille : pages des parents et de des enfants ;
- Carte nationale d'identité ou passeport des deux parents ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Pages des vaccins du carnet de santé de l'enfant.

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis une fois l'admission administrative réalisée.

**Etape 2 :** Pour finaliser l'inscription, vous devez **obligatoirement** prendre rendez-vous avec l'école :

- Ecole maternelle Le Petit Poucet : [ce.0011228e@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011228e@ac-lyon.fr)
- Ecole élémentaire Le Chat Botté : [ce.0011266w@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011266w@ac-lyon.fr)

### **INSCRIPTIONS AU PERISCOLAIRE, A LA RESTAURATION SCOLAIRE ET A L'ETUDE SURVEILLEE**

Dates : du 13 avril au 15 mai 2026

**Etape 1 :** Créer son accès sur l'espace famille iNoé : <https://espacefamille.aiga.fr/11699484>

**Etape 2 :** Télécharger les documents sur l'espace famille, les compléter et les mettre en ligne via l'onglet "envoyer le document".

**Etape 3 :** Une fois le dossier complet et validé par le service scolaire, compléter les plannings sur l'espace famille iNoé. Pour une facilité de gestion, il est préférable de compléter l'année scolaire entière.

En cas de difficulté avec l'outil informatique, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de Béligneux situé à la mairie.

### **INSCRIPTIONS AUX BUS SCOLAIRES**

Les transports scolaires sont mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Inscription obligatoire de l'enfant via le site internet [www.laregionvoustransporte.fr](http://www.laregionvoustransporte.fr).

Pour les enfants scolarisés à l'école maternelle, une inscription avec les jours de présence de l'enfant sera également demandée par l'école.